

Coopératives et valorisation des blés de qualité

■ CONTEXTE

La production de céréales est une activité vitale pour les paysans marocains et un secteur stratégique pour le pays. Le contexte agro-climatique et socio-économique fait que le Maroc est structurellement déficitaire, notamment en blé tendre et en blé dur pour l'alimentation humaine. Le maintien voire la survie des populations rurales dépend en partie de leur capacité à s'organiser pour produire davantage de blé et à en améliorer la qualité, afin d'obtenir de meilleurs revenus.

Le programme d'actions conduit par FERT s'inscrit dans le contexte suivant :

- volonté nationale de création et de renforcement des petites coopératives de base, spécialisées ou polyvalentes, gérées entièrement par les producteurs adhérents ;
- orientations stratégiques du gouvernement marocain visant à libéraliser le marché des céréales au Maroc depuis 1996, et perspectives d'importations de céréales suite à l'Accord d'Association avec l'Union européenne et à l'Accord de Libre Échange avec les États-Unis ;
- réflexion menée par le gouvernement marocain en vue de réformer le système de compensation de la farine de blé tendre issue de la production nationale, et plus largement de réorganiser la filière céréalière.



Marché de Chefchaouen au Maroc

■ OBJECTIF DU PROGRAMME



Le projet vise à tester différents scénarios relatifs à l'organisation de filières courtes de valorisation de blés de qualité produits au Maroc.

Il s'agit concrètement, en s'appuyant sur des groupes de base de paysans et des coopératives dans deux zones céréalières, de mettre en place des systèmes de production ainsi que des modalités de collecte, de stockage et de commercialisation de lots de céréales de qualité, dont la vente pourra être contractualisée avec des acheteurs (coopératifs ou privés) impliqués dans la démarche.

Les objectifs spécifiques se déclinent selon les axes suivants :

- Coopératives de base : soutenir la création et renforcer la structuration des coopératives gérées par les producteurs, pour commercialiser collectivement leurs blés et d'améliorer leurs revenus.
- Production céréalière : introduire des systèmes de production basés sur les principes globaux de l'agriculture de conservation, afin d'améliorer la maîtrise technique et économique de la production de blés de qualité ; structurer l'appui technique fourni par les coopératives et leurs partenaires.
- Collecte et stockage : étudier puis mettre en place divers dispositifs performants et adaptés localement, pour collecter la production, la nettoyer et la conserver le temps nécessaire jusqu'à sa mise sur le marché. Plusieurs systèmes de stockage sont ainsi étudiés : du stockage traditionnel à la ferme (*matmoras*) jusqu'aux silos béton des coopératives de collecte.

- Commercialisation : identifier des modalités d'organisation de circuits courts dans lesquels le groupe de base, la coopérative et l'acheteur final seront associés afin de valoriser au mieux les efforts réalisés pour obtenir des blés dont la qualité répondra aux besoins des minoteries.

■ DÉMARCHE

Les coopératives de base apparaissent comme étant le niveau d'intervention adéquat pour aborder les questions relatives à l'amélioration de la productivité, de la qualité, de la conservation et de la commercialisation des blés. Toutes les actions (essais-démonstrations en parcelles agricoles, formations, voyages d'étude, équipement, etc.) sont réalisées avec la participation directe des responsables élus de ces structures. Les contextes locaux différents permettent de tester et de proposer diverses formes d'organisation des producteurs et modalités de commercialisation avec l'aval de la filière.

Le savoir-faire professionnel français est partagé à l'occasion de missions effectuées par des producteurs, des techniciens et des responsables d'organisations économiques de la filière céréalière française.

Ce processus nécessite un accompagnement dans la durée et bien dosé entre l'appui direct et continu d'intervenants marocains et les missions ponctuelles de spécialistes français.



■ RÉSULTATS

La sécheresse en 2007, première année du projet, a fortement affecté la partie agronomique du programme. Elle a cependant permis de confirmer l'intérêt du semis direct par rapport aux techniques conventionnelles d'implantation des céréales. Deux variétés de blé tendre cultivées au Maroc (Arrihane et Tigre) ont été identifiées pour leurs qualités technologiques. Depuis, la faisabilité et les atouts du Semis Direct ont été confirmés, et les densités de semis ont été réduites. Cependant, la disponibilité de semoirs adaptés, la maîtrise du désherbage, la couverture du sol et les rotations restent des préoccupations.

Sur le plan des organisations de base, une Fédération de quatre coopératives a vu le jour en 2009 dans la région de Settat, en s'appuyant sur la dynamique initiée par celle de Khemisset Chaouia. Deux coopératives sont en cours de constitution à Bouhssoussen (Khenifra), et deux coopératives de la réforme agraire sont impliquées dans la zone proche de la CAM de Meknes.

En 2008 une étude menée à Meknes et à Settat sur le stockage a démontré l'impact des systèmes de conservation sur la qualité technologique du grain (dû notamment à l'élévation de la température).

En 2009, la fabrication locale (Berrechid) d'un modèle de tarare destiné aux coopératives de base a été lancée et une première expérience de commercialisation collective de blé tendre a été mise en place à Khemisset Chaouia.

■ PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les deux coopératives partenaires directs du projet sont la coopérative Khemisset Chaouia (Settat) et la CAM de Meknès.

Les partenaires techniques sont l'INRA de Settat, l'ENA de Meknès, et l'IAV Hassan II de Rabat.

Au fur et à mesure de leur émergence, les groupes et coopératives de base sont à la fois partenaires et bénéficiaires du projet.